ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

# Demande d'inscription
# ÉCOLE INTERNATIONALE
## Site Differdange / Site Esch-sur-Alzette

## Enseignement SECONDAIRE

**Inscriptions pour l'année scolaire 2017/2018**
**du 3 au 16 mars 2017**

| | |
|---|---|
| Vendredi 3 mars 2017 | de 10h00 à 13h00 (Differdange) |
| Lundi 6 mars 2017 | de 11h00 à 14h00 (Differdange) |
| Jeudi 9 mars 2017 | de 11h00 à 14h00 (Esch s/Alzette) |
| Samedi 11 mars 2017 | de 09h00 à 12h00 (Differdange) |
| Mardi 14 mars 2017 | de 18h00 à 20h00 (Esch s/Alzette) |
| Jeudi 16 mars 2017 | de 18h00 à 20h00 (Differdange) |

**Rentrée scolaire: lundi 11 septembre 2017**

ÉCOLE INTERNATIONALE
Differdange & Esch-sur-Alzette

# 1. Présentation de l'école et du système européen pour le secondaire

## Pourquoi une école publique internationale ?

L'École internationale qui a ouvert ses portes en septembre 2016 a pour mission l'éducation et l'enseignement d'élèves d'origines diverses. Elle est une école publique qui dispense un enseignement multilingue et multiculturel reposant sur les bases des écoles européennes. Contrairement aux autres écoles européennes actuellement installées au Luxembourg, l'École internationale est ouverte à tous les élèves, sans frais d'inscription.
L'École internationale offre des classes aussi bien au primaire (de 6 à 11 ans) qu'au secondaire (à partir de 12 ans) dans les sections francophone, germanophone et anglophone. Peuvent s'inscrire dans la première année du primaire, les élèves qui ont 6 ans au 1er septembre 2017. Les élèves sont admis à l'école secondaire s'ils ont un avis d'orientation pour l'enseignement secondaire classique ou technique.

| | |
|---|---|
| Ouverture et accueil | 07h00 |
| Heures de classe obligatoires (Lu-Je) | 08h00-15h45 |
| Heures de classe obligatoires (Ve) | 08h00-14h00 |
| Activités péri-parascolaires | À midi<br>16h00-18h00 (Lu-Je)<br>14h00-18h00 (Ve) |

## Offre scolaire à la rentrée 2017/2018

L'offre scolaire est étendue à Esch-sur-Alzette avec des classes supplémentaires qui fonctionneront dans le bâtiment dit Victor Hugo.
A la rentrée 2017/18, notre école fonctionnera donc sur 3 sites:

- une école primaire à Differdange, 2 rue de la Montagne (ancienne école ménagère)
- une école secondaire à Differdange, plateau du Funiculaire
- une école primaire et secondaire à Esch-sur-Alzette, 91, rue Victor Hugo.

Notre école proposera dès la rentrée 2017/18 une section germanophone, une section anglophone et une section francophone.

| | S1 | S2 | VP1 | VP2 | ACCU |
|---|---|---|---|---|---|
| Section anglophone | Differdange | Differdange | Differdange | Differdange | Differdange |
| Section francophone | Differdange et Esch | Differdange | Differdange et Esch | Differdange | Differdange et Esch |
| Section germanophone | Esch | / | Esch | / | Esch |

## Le secondaire

L'enseignement secondaire comprend sept années.
Durant les trois premières années, les élèves suivent un programme commun appelé cycle d'observation. La majorité des matières sont enseignées dans la langue de la section. À partir de la première année du secondaire, tous les élèves commencent l'étude d'une troisième langue. En troisième année du secondaire, tous étudient l'histoire et la géographie dans leur langue 2.
En quatrième et cinquième années secondaires, le cours obligatoire de sciences intégrées est subdivisé en trois matières : physique, chimie et biologie. Pour les mathématiques, les élèves ont le choix entre un cours normal et un cours avancé.
Les classes de sixième et septième secondaires forment un cycle, menant au baccalauréat. Outre un ensemble de matières obligatoires (dont la langue 1, la langue 2, les mathématiques, un cours de sciences, la philosophie, l'éducation physique, l'histoire et la géographie), les élèves se voient offrir un large éventail de cours à option de deux ou quatre périodes.

Le niveau de performance des élèves est régulièrement évalué et des bulletins sont distribués deux fois par an.
À la fin de chaque année scolaire, le conseil de classe décide, sur base des critères de promotion, de l'avancement à la classe suivante ou non. En cas d'échec, l'élève peut être obligé de redoubler la classe. Pour les élèves dont les besoins spécifiques requièrent des cours individuels, il est possible de prendre des mesures appropriées en étroite collaboration avec les parents.

Les programmes scolaires des trois sections linguistiques sont identiques et soumis aux mêmes exigences. Tous les programmes des différentes sections préparent au même examen: le Baccalauréat européen.

## Le Baccalauréat européen

L'examen du Baccalauréat européen sanctionne à la fin de la 7$^{e}$ année les études du cycle secondaire. Le diplôme délivré à l'issue des examens est reconnu dans tous les pays de l'Union européenne ainsi que dans de nombreux autres pays. Les titulaires du Baccalauréat jouissent au Luxembourg des mêmes droits et avantages que les détenteurs du diplôme de fin d'études secondaires. Ils peuvent s'inscrire avec les mêmes droits que les ressortissants nationaux en possession de titres équivalents, dans les universités ou instituts d'études supérieures de tous les pays de l'Union européenne.

Les épreuves d'examen portent sur les matières enseignées en 6$^{e}$ et 7$^{e}$ années.

## Les matières à l'école secondaire

| Secondaire 1 (S1) | Périodes de 45' | Secondaire 2 (S2) | Périodes de 45' |
|---|---|---|---|
| Langue 1 (FR-EN-DE-PT) | 5 | Langue 1 (FR-EN-DE-PT) | 5 |
| Langue 2 (FR-EN-DE) | 5 | Langue 2 (FR-EN-DE) | 5 |
| Langue 3 (FR-EN-DE-PT) | 3 | Langue 3 (FR-EN-DE-PT) | 3 |
| Luxembourgeois | 2 | Luxembourgeois | 2 |
| Mathématiques | 4 | Mathématiques | 4 |
| | | Latin (option) | 2 |
| Sciences intégrées | 3 | Sciences intégrées | 3 |
| Sciences humaines | 3 | Sciences humaines | 3 |
| Éducation artistique | 2 | Éducation artistique | 2 |
| Éducation musicale | 2 | Éducation musicale | 2 |
| Éducation physique | 2 | Éducation physique | 2 |
| Vie et société | 2 | Vie et société | 2 |

## Règles générales pour l'enseignement des langues au secondaire

Notre école propose trois sections linguistiques : une section francophone, une section anglophone et une section germanophone. Outre la langue de la section, les élèves choisissent à l'école primaire une langue parmi le français, l'allemand, l'anglais ou le portugais. Au secondaire, ils optent pour une troisième langue parmi ces langues.

L'apprentissage du luxembourgeois en tant que langue d'intégration est obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire ainsi que pour les élèves des classes inférieures de l'école secondaire.

Les règles sont les suivantes :

**Langue de la section (FR ou EN ou DE) = L1 ou L2**

Même programme dans les 3 sections, seule la langue véhiculaire est différente.

**Langue 1 = niveau langue maternelle = FR ou EN ou DE ou PT**

La L1 (niveau langue maternelle) est enseignée à partir de la 1re année primaire et est soit la langue de la section (FR / EN) dans laquelle l'élève est inscrit, soit l'allemand (DE) soit le portugais (PT).

ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

**Langue 2 = niveau langue étrangère = EN ou FR ou DE**

La L2 est enseignée à partir de la 1re année primaire ; l'élève a le choix entre l'allemand (DE), l'anglais (EN) ou le français (FR). Cette langue doit être différente de la L1.

En 3e, 4e et 5e années secondaires, la L2 d'un élève (EN, DE ou FR) est la langue véhiculaire pour les cours de sciences humaines, d'histoire, de géographie et d'économie.

**Langue 3 = EN ou FR ou DE ou PT**

La L3 est enseignée à partir de la 1re année secondaire ; il peut s'agir de n'importe quelle langue qui n'est pas étudiée en tant que L1 ou L2. L'École Internationale offre les langues suivantes en tant que L3 : l'allemand (DE), le français (FR), l'anglais (EN) et le portugais (PT). En 1re année, le cours de L3 est un cours d'initiation.

**Langue 4 = EN ou FR ou DE ou PT**

La L4 est enseignée en tant qu'option à partir de la 4e année secondaire ; il peut s'agir de n'importe quelle langue officielle qui n'est pas étudiée en tant que L1, L2 ou L3. En 4e année, le cours de L4 est un cours d'initiation.

ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

## 2. Les inscriptions pour l'année scolaire 2017/2018

Chers parents,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre école et de la confiance que vous nous accordez en inscrivant votre enfant à notre école.

Pour nous permettre d'accueillir au mieux votre enfant dans sa nouvelle classe et de répondre à ses besoins d'encadrement, il est important que vous remplissiez chacun des champs de renseignement dans les formulaires.

Veuillez noter que tout dossier incomplet (champs non remplis ou absence de documents à joindre obligatoirement) peut retarder le traitement de la demande d'inscription. Veuillez remettre le dossier d'inscription complété lors de l'inscription de votre enfant.

À l'issue de la période d'inscription, nous confirmerons la préinscription de votre enfant, compte tenu des places disponibles et du nombre de candidats à l'inscription.

ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

## 3. Documents à joindre à la demande d'inscription

***(N.B. les photocopies doivent être préparées par les parents; l'école peut certifier conforme toute copie remise par les parents si l'original est présenté)***

- le présent dossier dûment rempli
- une photo d'identité de l'élève
- en cas de séparation/divorce des parents: pièce attestant que le demandeur est titulaire de l'autorité parentale (le cas échéant, fournir le document indiquant le nom du parent qui exerce le droit de garde ou le jugement de tutelle)
- pour les enfants non scolarisés dans le cycle 4.2 du système scolaire luxembourgeois : une copie du dernier bulletin reçu ou une attestation des compétences de l'enfant dans les branches suivantes : mathématiques, langue 1 et langue 2

*Documents à fournir pour le 8 juillet 2017 au plus tard, afin de confirmer la préinscription*

- à l'issue de l'année scolaire en cours, une **copie du bilan de fin de cycle 4.2** ou une copie du bulletin scolaire 2016/2017, indiquant que l'élève a atteint les niveaux de compétences qui lui permettent de poursuivre sa scolarité à l'enseignement post-primaire.

ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

## 4. Je choisis d'inscrire mon enfant à l'École internationale pour les raisons suivantes :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

### Préférence du site

☐ Site Differdange
50, rue Emile Mark
L-4620 Differdange

☐ Site Esch-sur-Alzette
91, rue Victor Hugo
L-4141 Esch-sur-Alzette

La répartition des élèves sur les 2 sites sera faite sur base de votre préférence et du domicile de l'enfant, et ce en fonction des places disponibles.

ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

## 5. Accord d'admission entre L'ÉCOLE INTERNATIONALE et

_____

*(Noms des représentants légaux)*

Il est primordial que votre enfant se sente à l'aise dans notre lycée pour qu'il soit soutenu au mieux selon ses compétences, ses capacités et ses intérêts.
Notre objectif est d'amener votre enfant au plus haut niveau de qualification possible. Pour une collaboration réussie entre école et parents, il est essentiel que les parents soutiennent le travail de la communauté scolaire et qu'ils prennent les engagements suivants :

- Les sorties et les séjours scolaires (projets didactiques, séjours sportifs, classes transplantées, échanges entre écoles) ont une valeur éducative, didactique et sociale bien spécifique et font partie intégrante de la vie scolaire. Nous autorisons notre enfant à participer à ces activités.
- Mon enfant / notre enfant participera au cours d'éducation physique et de natation ainsi qu'à toute activité commune obligatoire dans le cadre de l'enseignement.
- Je participerai /Nous participerons aux soirées des parents ainsi qu'aux réunions d'information.
- Je respecterai / Nous respecterons le règlement scolaire.
- Je soutiendrai / Nous soutiendrons la communauté scolaire lors d'événements (fête scolaire, …).
- Je soutiendrai / Nous soutiendrons l'école en encourageant notre enfant:

en matière de comportement social:

- à renoncer à l'agression verbale et physique ;
- à soutenir ses camarades et à s'entraider mutuellement;
- à respecter la propriété d'autrui et les locaux de l'école;

en matière de comportement de travail:

- à acquérir le matériel scolaire nécessaire ;
- à faire régulièrement ses devoirs à domicile ;
- à être à l'heure et à fréquenter l'école de façon régulière.

Differdange/Esch-sur-Alzette, le _____

_____ _____

Représentants légaux Pour la Direction

ÉCOLE INTERNATIONALE
Differdange & Esch-sur-Alzette

## 6. Renseignements concernant l'élève

| Renseignements concernant l'élève | | |
|---|---|---|
| Nom(s): | | |
| Prénom(s): | | |
| Matricule : | | |
| Sexe: | ☐ M / ☐ F | |
| Date de naissance: | | |
| Lieu de naissance: | | Pays: |
| Nationalité: | 1. | 2. |
| Réside au Luxembourg depuis: | | |
| Langue(s) parlée(s) à domicile : | | |
| Frère(s) Sœur(s) : | L'élève est le (rang) ……. de …… enfants | |
| Frère(s) Sœur(s) à l'EIDE | ☐ non / ☐ oui | |

| Adresse de l'élève | |
|---|---|
| Rue et N° : | |
| Code Postal: | |
| Ville et Pays | |
| Tél. domicile : | |
| GSM de l'élève : | |

Historique scolaire[1]

| Année | Classe | Nom de l'école / Ville / Pays |
|---|---|---|
| 2016/2017 | | |
| 2015/2016 | | |
| 2014/2015 | | |
| 2013/2014 | | |
| 2012/2013 | | |
| 2011/2012 | | |
| 2010/2011 | | |

L'élève vient à l'école ☐ en bus ☐ en train ☐ en voiture ☐ à vélo ☐ à pied

| Connaissance des langues (EN FR DE PT) de l'élève | | |
|---|---|---|
| Langue: | ☐ Avancé<br>☐ Intermédiaire | ☐ Débutant<br>☐ Oral seulement |
| Langue : | ☐ Avancé<br>☐ Intermédiaire | ☐ Débutant<br>☐ Oral seulement |
| L'élève veut être en classe avec (optionnel, 1 seul nom) : _____ | | |

[1] En soumettant ce formulaire, vous autorisez l'EIDE à contacter l'école précédente de votre enfant.

ÉCOLE INTERNATIONALE
Differdange & Esch-sur-Alzette

## 7. Choix de la classe des langues

**Section linguistique**

☐ Francophone ☐ Anglophone ☐ Germanophone

**Classe**

☐ S1 ☐ S2 ☐ ACCU ☐ VP

**Langue 1: langue enseignée au niveau langue maternelle**

☐ FR français ☐ EN anglais ☐ DE allemand ☐ PT portugais

**Langue 2: langue enseignée au niveau première langue étrangère**

☐ FR français ☐ EN anglais ☐ DE allemand

**Langue 3: langue enseignée au niveau deuxième langue étrangère**

☐ FR français ☐ EN anglais ☐ DE allemand ☐ PT portugais

L'apprentissage de la langue luxembourgeoise (communication orale) en tant que langue d'intégration est obligatoire les 3 premières années du secondaire pour tous les élèves.

***Important :***
Une des langues L1 ou L2 doit obligatoirement être la langue de la section choisie. L1, L2 et L3 doivent être différentes.
À l'entrée en secondaire, l'élève doit avoir une très bonne maîtrise de la L1 et une bonne maîtrise de la L2. L'école se réserve le droit de faire des tests si l'élève provient d'un système scolaire non luxembourgeois. L'étude de la L3 commence en S1 pour tous les élèves.

*(Espace réservé à l'administration de l'école)*

ÉCOLE INTERNATIONALE
Differdange & Esch-sur-Alzette

## 8. Renseignements concernant les représentants

| Renseignements concernant les représentants légaux | | |
|---|---|---|
| **Lien de parenté** ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre:_____ | | |
| **Représentant 1 (Personne ayant le droit de garde)** | | |
| Nom(s): | | |
| Prénom(s) : | | |
| Lieu et date de naissance: | | |
| Nationalité: | | |
| Profession: | | |
| Employeur: | | |
| Langues parlées: | 1. | 2. |
| **Adresse de travail** Rue et N°: | | |
| Code Postal : | | |
| Ville et Pays: | | |
| Tél. Professionnel: | | |
| E-mail de contact: | | |
| **Adresse privée** Rue et N°: | | |
| Code Postal : | | |
| Ville et Pays: | | |
| Tél. Domicile: | | |
| GSM privé: | | |
| **Représentant 2** | | |
| **Lien de parenté** ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre:_____ | | |
| Nom(s): | | |
| Prénom(s): | | |
| Lieu et date de naissance: | | |
| Nationalité: | | |
| Profession: | | |
| Employeur: | | |
| Langues parlées: | 1. | 2. |

ÉCOLE INTERNATIONALE
Differdange & Esch-sur-Alzette

| | |
|---|---|
| **Adresse de travail** Rue et N°: | |
| Code Postal | |
| Ville et Pays: | |
| Tél. Professionnel: | |
| E-mail de contact: | |
| **Adresse privée** Rue et N°: | |
| Code Postal : | |
| Ville et Pays: | |
| Tél. Domicile: | |
| GSM privé: | |
| **Personne à contacter en cas d'urgence si représentant(s) sont injoignable(s)** | |
| Nom(s): | |
| Prénom(s): | |
| Degré de parenté / Relation | |
| Téléphone: | |

ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

## 9. Soutien pédagogique

Votre enfant a-t-il besoin d'un soutien supplémentaire pour l'apprentissage ?

☐ OUI ☐ NON

## 10. Utilisation d'images

Nous essayons de documenter toutes nos activités notamment sur notre site web. Par l'inscription de votre enfant, vous autorisez l'école à publier des photos sur lesquelles pourra apparaître votre enfant (participation à des activités scolaires, compétitions sportives, remises de certificats et diplômes...) sur le site internet de notre école ou sur d'autres sites.

En cas de désaccord avec la présente disposition, veuillez le signaler par écrit au secrétariat de direction de l'école.

## 11. Autorisation de sortie

Selon leur emploi de temps, les élèves du secondaire peuvent être autorisés **à venir plus tard à l'école** en cas d'absence d'un professeur en début de journée **ou à quitter l'école plus tôt**.

Veuillez indiquer svp. si vous autorisez votre enfant à venir plus tard ou à quitter l'école plus tôt dans ces cas précis. Les élèves qui ne disposent pas d'une autorisation de sortie doivent obligatoirement être présents à l'école. Leur présence sera contrôlée et notée.

☐ OUI, j'autorise mon enfant à venir plus tard et à quitter l'école plus tôt.

☐ NON, je n'autorise pas mon enfant à venir plus tard et à quitter l'école plus tôt.

**Les élèves ne sont pas autorisés à quitter l'école pendant leur pause de midi.**

ÉCOLE
INTERNATIONALE
Differdange &
Esch-sur-Alzette

## 12. Engagement

En soumettant ce formulaire, vous assurez que toutes les informations que vous avez indiquées dans ce formulaire sont véridiques et exactes et vous vous engagez à communiquer tout changement au secrétariat de direction de l'école.

**Je sollicite l'inscription de mon enfant à l'École Internationale.**

Nom(s) Prénom(s) du/des représentant(s): _____

Date: _____ Signature(s): _____